

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2022-37

Nombre de Conseillers En exercice : 10 Présent(s) : 8 Absent(s) : 2 Pouvoir(s) : 2	Le cinq décembre deux-mil vingt-deux à dix-huit heures et trente minutes, Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire. <u>Date de convocation</u> : 25 novembre 2022 <u>Date d'affichage</u> : 25 novembre 2022
Vote Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0	<u>Présents</u> : Christian VERMELLE, Dominique THEVENET, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Christine DOCHE, Geoffrey DUNAND, Philippe MONOD, Loïc TARDY <u>Absent(s)</u> : Anne-Olivia CAVALARI, Serge PASSERAT <u>Procuratior(s)</u> : Anne-Olivia CAVALARI donne pouvoir à Laury CICLET - Serge PASSERAT donne pouvoir à Dominique THEVENET <u>Secrétaire de séance</u> : Laury CICLET

Coût de scolarité 2021-2022
Montant et refacturation aux communes membres du R.P.I.

Madame Laury CICLET, adjointe aux affaires scolaires, rappelle aux membres du conseil municipal la signature de la convention avec les communes de Desingy et Droisy qui établit la méthode de calcul (délibération n°2011.06.18 du 01/07/2011) pour établir le coût de la scolarité et le coût du transport pour les élèves de maternelle. Ce calcul est réalisé chaque année après la fin des classes et est réparti proportionnellement au nombre d'enfants présents à la rentrée scolaire de l'année considérée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

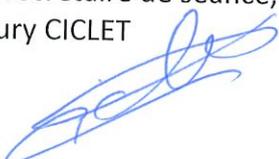
APPROUVE le calcul, détaillé en annexe 1, des dépenses liées au fonctionnement de l'école primaire et du transport scolaire des élèves de maternelle pour l'année scolaire 2021-2022.

FIXE Le coût de la scolarité pour l'année scolaire 2021-2022 à **26 444.05 €** à répartir entre les 3 communes.

FIXE le coût salarial de l'accompagnement lors du transport scolaire à **5 095.71 €** à répartir entre Clermont et Droisy

DEMANDE à Monsieur le maire de transmettre la présente délibération aux communes concernées et de mettre en recouvrement ces participations.

Le secrétaire de séance,
Laury CICLET



Le Maire,
Christian VERMELLE



2022-23
Annex 1

Dépenses de scolarité - Clermont 2021-2022

	Dépenses	Ecole	€	Transport	€
Electricité - eau - fuel					
eau	76.8	1.92€ x 40 m3	76.80	-	-
assainissement	0	-		-	-
electricité	6376.91	64%	4 081.22	-	-
Fuel	12623.39	50%	6 311.70	-	-
Entretien et réparations et autres					
Assurance	583.12	100%	583.12	-	-
telephone	618.57	100%	618.57	-	-
portable	127.87	100%	127.87	-	-
Fourniture scolaire	3430	70€/élèves	3 430.00	-	-
Vitres	342	80%	273.60	-	-
Pdts entrtien	2421.8	35%	847.63	-	-
Photocopieur (Location ou achat)	800	800€ Forfait	800.00	-	-
Photocopieur - Nbr copies	349.31	100%	349.31	-	-
Chaudières entretien		100%		-	-
Chaudière Ramonage	88	100%	88.00	-	-
Timbres	100	100 € forfait	100.00	-	-
Pharmacie	100	100 € forfait	100.00	-	-
Informatique (abonnement internet + achats PC +	1000	1 000 € Forfait	1 000.00	-	-
Fourn petits travaux		100%		-	-
Divers					
visite collègè seyssel	100	100%	100.00	-	-
Salaire					
Agent tech - Entretien (Coût horaire*nbre h)	335.1	22.34€x15h	335.10	-	-
Valérie	21730.09	-	-	23.45%	5 095.71
Mélinda	16903.39	42.72%	7 221.13	-	-

26 444.05

5 095.71

Coût de scolarité à répartir entre les 3 communes proportionnellement au nombre d'enfants présents à la rentrée scolaire

26 444.05

Coût du transport scolaire pour les élèves de maternelle à répartir entre Clermont et Droisy

5 095.71